

---

# Vers l'élaboration d'un Pacte mondial sur les réfugiés

## Discussion thématique 2 :

### Mesures à prendre dès le déclenchement d'un déplacement massif de réfugiés

17 octobre 2017

#### Groupe de discussion 2 : Comment pouvons-nous aider les États à recevoir en sécurité et dans la dignité un grand nombre de réfugiés ?

#### Résumé

---

Sept thèmes majeurs sont apparus tout au long de la discussion :

1. Les besoins des réfugiés sont au cœur des dispositifs d'accueil.
  - Le droit de chercher asile, le caractère civil et humanitaire de l'asile et le non-refoulement sont des éléments essentiels, et l'installation dans des camps doit être évitée chaque fois que possible.
  - Les réfugiés pourraient se voir donner les moyens de participer aux processus les concernant dès le début.
  - Les besoins spécifiques devront être identifiés et pris en compte, en particulier concernant les femmes et les enfants, ainsi que les victimes de la traite, et des mécanismes devront être mis en place pour prévenir l'exploitation et les abus, et faire en sorte que les victimes bénéficient d'une assistance pratique et d'un accès à la justice.
2. Les États d'accueil ont un rôle crucial à jouer concernant l'accueil d'un grand nombre de réfugiés dans la sécurité et la dignité.
  - Ils assurent la couverture des besoins essentiels dans les centres d'accueil et de transit, notamment en matière de vivres, de logement, d'eau, de services de santé, de conditions d'assainissement, de literie et de vêtements.
  - Ils mettent aussi en place des mesures permettant de garantir la sécurité des réfugiés et des communautés qui les accueillent.
  - Ces mesures répondent aux besoins des réfugiés mais elles sont aussi les prémices d'un processus visant à créer un sentiment d'appartenance à la communauté, élément essentiel pour la viabilité de l'action en faveur des réfugiés.
3. Des acteurs autres que les gouvernements nationaux, en particulier les acteurs locaux, apportent également une contribution importante aux dispositifs d'accueil.
  - Les autorités locales et les villes de toutes les tailles sont souvent le niveau de gouvernement qui a une incidence sur l'accueil que reçoivent les réfugiés, en particulier lorsqu'il s'agit de gérer les centres d'accueil, d'assurer l'accès aux services de santé et d'éducation, et même de fournir un accès aux transports publics afin que les réfugiés puissent profiter des possibilités d'avoir un moyen d'existence.
  - Les participants ont souligné le rôle de la société civile, à la fois pour aider à l'accueil des réfugiés mais aussi pour soutenir la résilience des communautés d'accueil, afin qu'elles soient en mesure de recevoir les réfugiés dans la sécurité et la dignité.

4. Les intervenants locaux, nationaux et internationaux ont besoin de plus d'appui.
  - Face aux déplacements massifs de réfugiés, ces acteurs se trouvent confrontés à d'importants défis logistiques et en matière de ressources. La nécessité de soutenir les structures locales existantes a été soulignée.
  - Nous devons soutenir tous les acteurs qui aident à recevoir les réfugiés, en particulier ceux qui connaissent les circonstances locales et les répercussions que produiront les déplacements massifs.
  - Les participants ont signalé qu'il était souhaitable que les acteurs internationaux recrutent du personnel local pour garantir la prise en compte des points de vue locaux.
  - Ce qu'il faut, c'est une réponse globale, avec l'apport d'un soutien solide et en temps voulu reconnu comme l'expression d'une solidarité internationale. L'idée de conférences de la solidarité figurant dans le document de réflexion a été entérinée par un certain nombre de participants, demandant que celles-ci aient un caractère durable.
  - Le mécanisme nécessaire à un tel soutien pourrait être élaboré au niveau global. Le Groupe d'action globale pour les réfugiés proposé et mentionné dans le document de réflexion a été considéré comme une étape positive vers le type d'instance requise.
  - Un certain nombre de suggestions concrètes concernant différents dispositifs de financement ont également été avancées, allant des contributions directes à un moratoire sur le remboursement de la dette ou à des mécanismes de financement innovants, comme l'émission d'obligations.
  - Les autres formes de soutien mentionnées ont notamment été les financements souples et non assortis de conditions, le déploiement d'experts, une assistance technique et un renforcement des capacités (y compris pour les autorités locales et les acteurs locaux de la société civile).
5. Les dispositifs d'accueil doivent prendre en compte les répercussions immédiates de l'arrivée d'un nombre important de réfugiés sur les communautés d'accueil.
  - Ces dispositifs doivent soutenir la résilience des communautés d'accueil, y compris en répondant à leurs besoins de développement.
6. La nécessité d'augmenter les voies d'admission de réfugiés a été soulignée, y compris en aidant les États à recevoir un nombre important de réfugiés.
  - L'augmentation des possibilités de réinstallation et la création de dispositifs de mobilité complémentaires ont été encouragées.
7. En relation avec le sixième point, les solutions durables doivent être la priorité absolue de notre action, dès le premier jour.
  - Le plus tôt possible après leur arrivée, l'autonomie des réfugiés peut être favorisée en leur permettant de trouver un moyen d'existence et de bénéficier d'une éducation, afin d'éviter une dépendance prolongée par rapport au dispositif d'accueil à court terme.